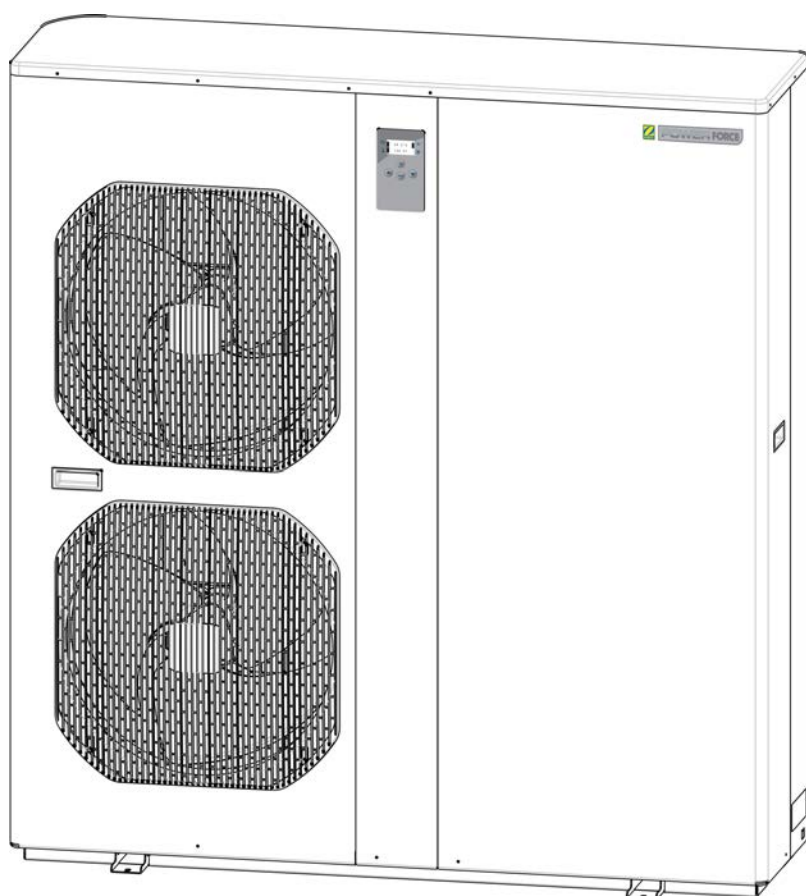
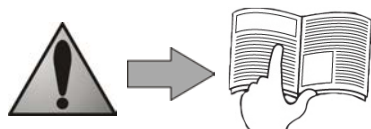




Notice d'installation et d'utilisation
Français

FR



- Lire attentivement cette notice avant de procéder à l'installation, la maintenance ou le dépannage de cet appareil !
- Le symbole  signale les informations importantes qu'il faut impérativement prendre en compte afin d'éviter tous risques de dommage sur les personnes, ou sur l'appareil.
- Le symbole  signale des informations utiles, à titre indicatif.



Avertissements

- Par souci d'amélioration constante, nos produits peuvent être modifiés sans préavis.
- Usage exclusif : chauffage de l'eau d'une piscine (ne doit être utilisé pour aucun autre usage).
- L'installation de l'appareil doit être réalisée par un technicien qualifié, conformément aux instructions du fabricant et dans le respect des normes locales en vigueur. L'installateur est responsable de l'installation de l'appareil et du respect des réglementations locales en matière d'installation. En aucun cas le fabricant ne pourra être tenu pour responsable en cas de non respect des normes d'installation locales en vigueur.
- Il est important que cet appareil soit manipulé par des personnes compétentes et aptes (physiquement et mentalement), ayant reçu au préalable des instructions d'utilisation (par lecture de cette notice). Toute personne ne respectant pas ces critères ne doit pas approcher de l'appareil, sous peine de s'exposer à des éléments dangereux.
- En cas de dysfonctionnement de l'appareil : ne pas tenter de réparer l'appareil par vous-même et contacter votre installateur.
- Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci est hors tension et consignée, et que la fonction « priorité chauffage » est désactivée.
- Avant tout raccordement, vérifier que la tension plaquée sur l'appareil correspond bien à celle du réseau.
- L'élimination ou le shunt de l'un des organes de sécurité entraîne automatiquement la suppression de la garantie, au même titre que le remplacement de pièces par des pièces non issues de nos magasins.
- Ne pas décharger le fluide R410A dans l'atmosphère. Ce fluide est un gaz fluoré à effet de serre, couvert par le protocole de Kyoto, avec un potentiel de chauffage global (GWP) = 1975 – (voir réglementation sur les gaz fluoré à effet de serre de la Communauté Européenne Directive CE 842/2006).
- Toute mauvaise installation peut entraîner des dégâts matériels, ou corporels sérieux (pouvant entraîner un décès).
- Tenir l'appareil hors de portée des enfants.



Sommaire

1. Informations avant installation	2
1.1 Conditions générales de livraison, de stockage et de transport	2
1.2 Contenu	2
1.3 Conditions de fonctionnement	3
1.4 Caractéristiques techniques	3
2. Installation	3
2.1 Accès au compartiment technique	3
2.2 Sélection de l'emplacement	3
2.3 Mise en place de l'appareil	3
2.4 Raccordements hydrauliques	4
2.5 Raccordements électriques	4
3. Utilisation	6
3.1 Présentation de la régulation	6
3.2 Mettre l'appareil en fonctionnement	7
3.3 Contrôles à effectuer après la mise en fonctionnement	8
3.4 Hivernage	8
4. Entretien	8
4.1 Instructions de maintenance	8
4.2 Recommandations complémentaires	8
4.3 Accessoires disponibles	9
4.4 Recyclage	9
5. Résolution de problème	9
5.1 Affichages de la régulation	9
5.2 Disfonctionnement de l'appareil	11
5.3 FAQ	12
6. Garanties	12
7. Enregistrement du produit	13
8. Déclaration de conformité	13

Disponible en annexes à la fin de la notice :



- schémas électriques
- dimensions
- descriptif

1. Informations avant installation

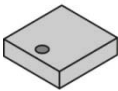
1.1 Conditions générales de livraison, de stockage et de transport

Tout matériel, même franco de port et d'emballage, voyage aux risques et périls du destinataire. Celui-ci doit faire des réserves écrites sur le bordereau de livraison du transporteur s'il constate des dommages provoqués au cours du transport (confirmation sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur).

L'appareil doit impérativement être transporté et stocké debout sur sa palette dans son emballage d'origine.

Si l'appareil a été renversé, émettre des réserves par écrit auprès du transporteur.

1.2 Contenu

		 Ø63
X1	X4	X2
dans un sachet dans le compartiment technique, voir §2.1		

1.3 Conditions de fonctionnement

Plage de fonctionnement :

- entre -12 °C et 38 °C de température d'air,
- entre 10 °C et 32 °C de température d'eau,



Température maximum limitée à 32°C pour protéger le liner de la piscine.

La pompe à chaleur peut faire des cycles de dégivrage par ventilation forcée ou par inversion de cycle.

La vitesse du ventilateur varie en fonction des conditions extérieures.

1.4 Caractéristiques techniques

Power Force	Tension	Puissance absorbée*	Puissance restituée*	Intensité absorbée nominale*	COP*
		kW	kW	A	
25	400V-50Hz	5,7	25,5	10,6	4,5
35	400V-50Hz	7,9	35	12,9	4,5

*avec air ambiant à + 15°C et eau de bassin à 26°C, taux d'hygrométrie 70% (conformément au référentiel NF-414)

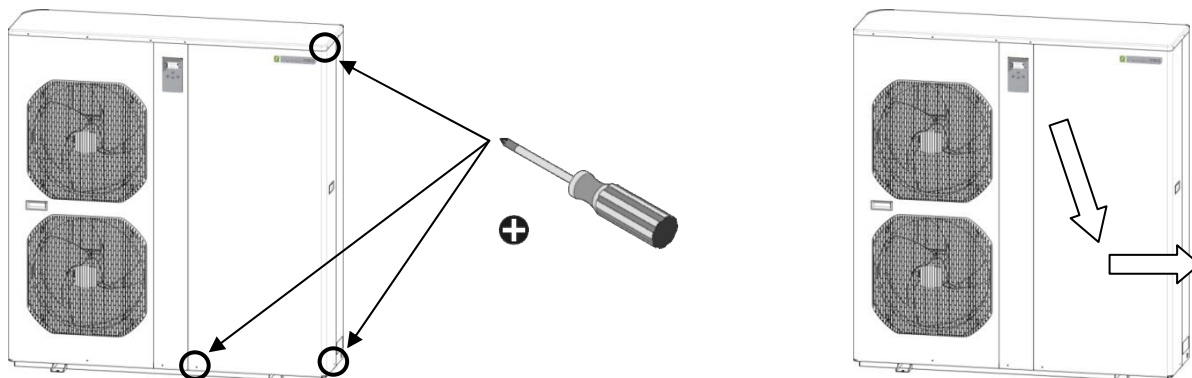
- indice de protection : **IP 24**
- gaz frigorifique : **R410A**
- charge frigorifique : voir plaque signalétique du produit

2. Installation



Ne pas soulever l'appareil en le prenant par la carrosserie, le prendre par son socle.

2.1 Accès au compartiment technique



2.2 Sélection de l'emplacement



L'appareil doit impérativement être installé en extérieur et disposer d'un espace libre autour (voir §2.4).

- la pompe à chaleur doit être installée à une distance minimum de la margelle du bassin, afin d'éviter tout jet d'eau sur l'appareil. Cette distance est déterminée par la norme électrique en vigueur dans le pays.
- la pompe à chaleur ne doit pas être installée :
 - à proximité d'une source de chaleur, ou de gaz inflammable,
 - à proximité d'une route avec risque de projection d'eau ou de boue,
 - face à un vent fort,
 - avec le soufflage vers un obstacle permanent ou temporaire (fenêtre, mur, haie...), à moins de 4 mètres.

2.3 Mise en place de l'appareil

- installer les 4 plots anti-vibratiles (fournis, voir §1.2),
- poser sur une surface stable, solide (type dalle béton) et de niveau,
- préserver des risques d'inondation dus aux condensats produits par l'appareil lors de son fonctionnement (voir §2.4)



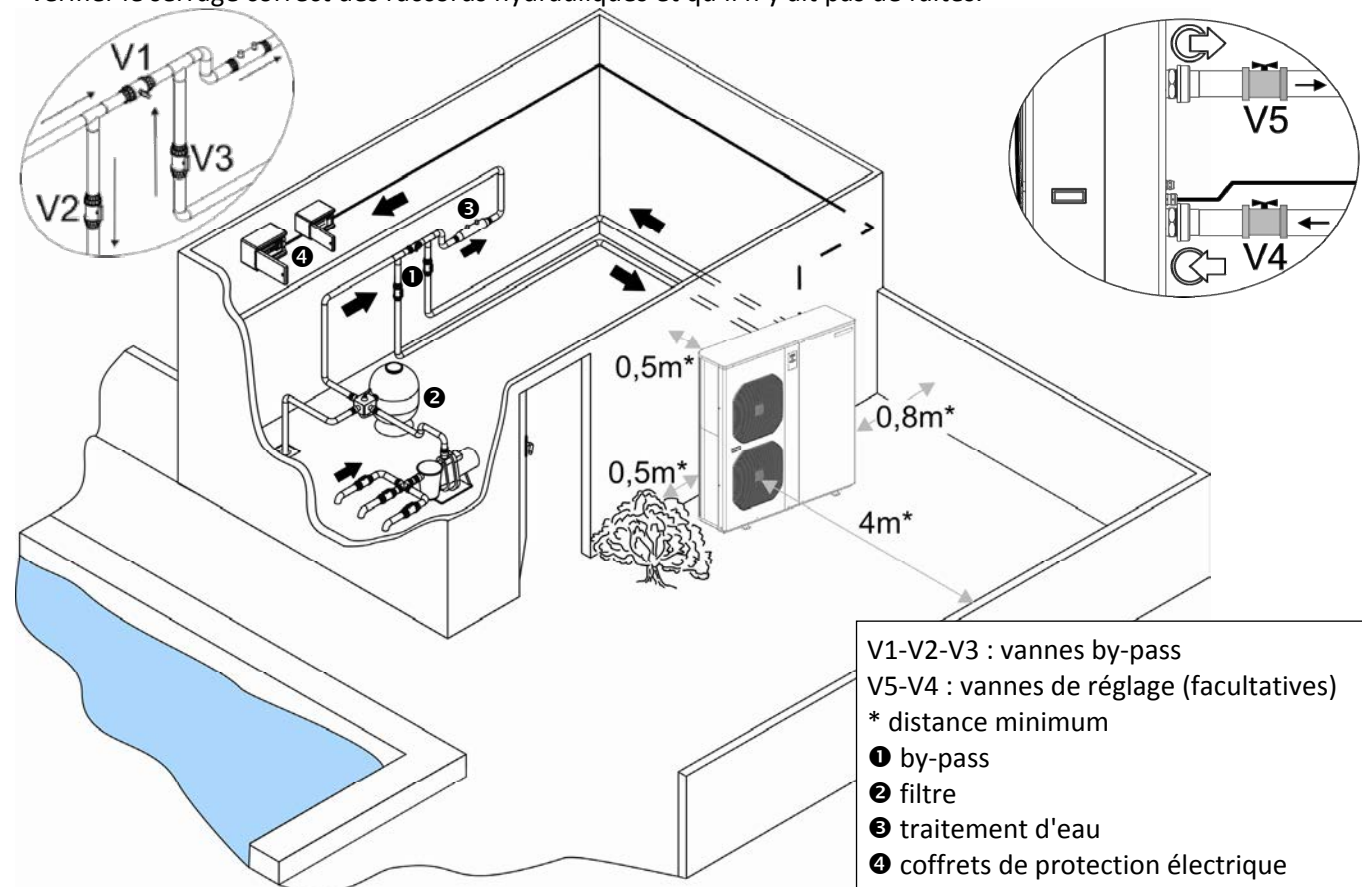
Possibilité de fixer l'appareil au sol, grâce aux trous sur les pieds de l'appareil (fixations non fournies).

2.4 Raccordements hydrauliques



Respecter le sens de raccordement hydraulique (voir § « Dimensions » en annexe).

- le raccordement se fera en tuyau PVC pression Ø63, à partir d'un by-pass, sur le circuit de filtration de la piscine, après le filtre ❷ et avant le traitement d'eau ❸.
- vérifier le serrage correct des raccords hydrauliques et qu'il n'y ait pas de fuites.



Power Force	Pression du circuit hydraulique		Raccords  = entrée  = sortie	Débit d'eau moyen	Perte de charge
	épreuve	service		m³/h	mCE
	bar	bar			
25-35	3	1,5	Ø63	10	1,3

Evacuation des condensats :



Attention : votre appareil peut évacuer plusieurs litres d'eau par jour, il est fortement recommandé de brancher l'évacuation vers les égouts.

2.5 Raccordements électriques

2.5.1 Tension et protection

- l'alimentation électrique de la pompe à chaleur doit provenir d'un dispositif de protection et de sectionnement (non fourni) en conformité avec les normes et réglementations en vigueur du pays,
- une protection supplémentaire peut être requise lors de l'installation pour garantir la catégorie de surtension II,
- la machine est prévue pour un raccordement sur une alimentation générale avec régime de neutre TT et TN.S,
- protection électrique : par disjoncteur (courbe D) ou fusible (Am) (pour calibre, voir § 2.5.3), avec en tête de ligne un système de protection différentiel 30 mA (disjoncteur ou interrupteur).

- les canalisations de raccordement électrique doivent être fixes,
- variation de tension acceptable : $\pm 6\%$ (pendant le fonctionnement),
- utiliser du câble adapté pour une utilisation en extérieur de type RO2V ou équivalent dans les pays hors communauté Européenne, et de diamètre extérieur compris entre 9 et 18 mm,
- utiliser le presse-étoupe pour le passage du câble d'alimentation dans l'appareil.

2.5.2 Connexions

- le câble électrique d'alimentation doit être isolé de tout élément tranchant ou chaud pouvant l'endommager, ou pouvant l'écraser,
- vérifier la bonne tenue du câble d'alimentation sur le bornier de raccordement.

Des bornes mal serrées peuvent provoquer un échauffement du bornier, et entraîne la suppression de la garantie.

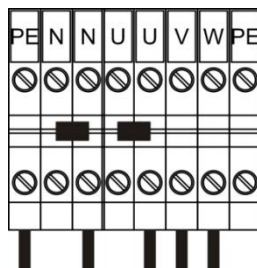


L'appareil doit être raccordé impérativement à une prise de Terre.

Risque de choc électrique à l'intérieur de l'appareil.

Seul un technicien qualifié et expérimenté est habilité à effectuer un câblage dans l'appareil.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien qualifié.



3 phases (U + V + W)
+ 1 neutre (N)
+ 1 Terre (PE)

2.5.3 Section de câbles

- section câble d'alimentation : pour une longueur maximum de 20 mètres (base de calcul : 5A/mm²), doit être vérifiée et adaptée selon les conditions d'installation.

Power Force	Tension	I absorbée maximale	Section de câble		Protection électrique
		A	mm ²		A
25	400V-50Hz	14,2	5x4	5G4	20
35	400V-50Hz	18,1	5x4	5G4	25

2.5.4 Raccordement d'options

- utiliser des câbles de section : 2x1,5 mm² au minimum, de type RO2V ou équivalent dans les pays hors Communauté Européenne, et de diamètre extérieur compris entre 8 et 13 mm.



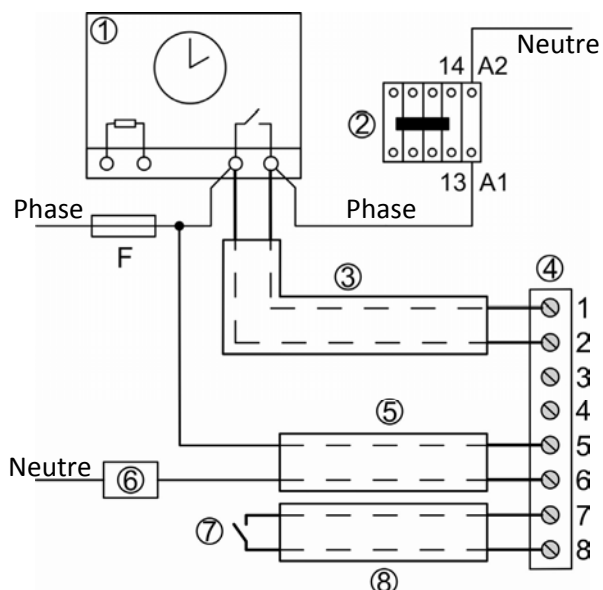
Utiliser les presse-étoupes fournis pour le passage des câbles dans l'appareil.



Tout mauvais raccordement sur les bornes 1 à 8 risque d'endommager le régulateur et entraîne l'annulation de sa garantie.

En aucun cas alimenter directement le moteur de la pompe de filtration par l'intermédiaire des bornes 1-2.

En cas d'intervention sur les bornes orange 1 à 8, il y a un risque de retour de courant électrique.



① horloge de filtration

② contacteur de puissance (tripolaire ou bipolaire), alimentant le moteur de la pompe de filtration

A1-A2 : alimentation de la bobine du contacteur de puissance de la pompe de filtration

③ bornier XA

④ câble de connexion indépendant pour fonction « priorité chauffage »

⑤ câble de connexion indépendant pour relais contact alarme

⑥ relais contact alarme

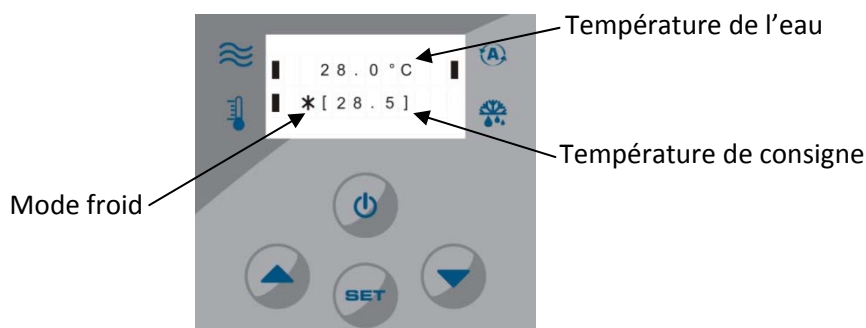
⑦ interrupteur « marche/arrêt » à distance

⑧ câble de connexion indépendant pour commande « marche/arrêt » à distance

- « priorité chauffage »
 - asservissement pour piloter le fonctionnement de la pompe de filtration (par cycle de 5 minutes minimum toutes les heures, avec la filtration maintenue en fonctionnement si la température du bassin est inférieure à la température demandée),
 - grâce à un contact sec (sans polarité I max. = 8 A)
 - entre les bornes 1-2,
- alarme
 - possibilité de raccorder un relais au contact d'alarme,
 - grâce à un contact sec (sans polarité I max. = 2 A)
 - entre les bornes 5-6,
- commande « marche/arrêt » à distance
 - grâce à un contact libre de potentiel, sans polarité 230V -50Hz, entre les bornes 7-8,
- module de commande déporté
 - pour piloter le fonctionnement de la pompe à chaleur à distance,
 - pour raccordement, voir notice du module de commande déporté,

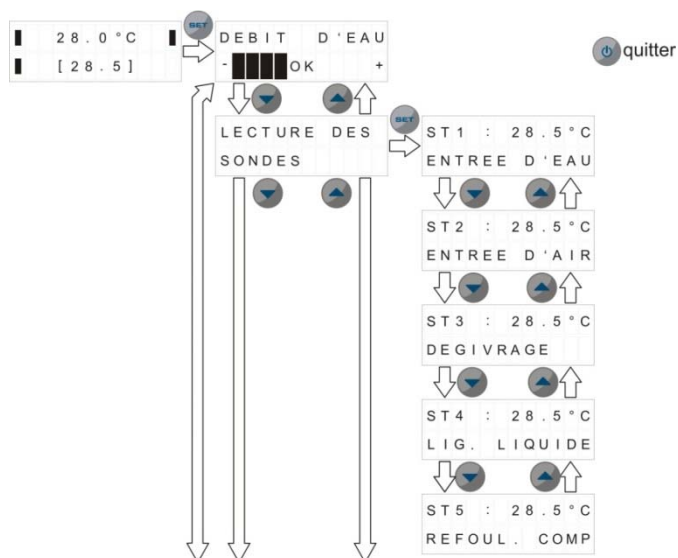
3. Utilisation

3.1 Présentation de la régulation



Symbole	Désignation	fixe	clignotant
	débit d'eau	débit d'eau correct	débit d'eau trop faible, trop fort ou absent
	température de l'air ambiant	suffisante	insuffisante
	voyant fonctionnement	En cours de chauffage ou de refroidissement	En attente de demande de fonctionnement
	voyant dégivrage	En cours de dégivrage	/
	bouton « marche/arrêt »		
SET	bouton de lecture de la température d'eau du bassin ou de réglage des paramètres		
	boutons de réglage des valeurs		

3.1.1 Lecture et changement des paramètres





Dans cette phase de réglage attendre quelques minutes après chaque changement de position de vanne pour que l'appareil s'équilibre.

3.3 Contrôles à effectuer après la mise en fonctionnement

La pompe à chaleur doit s'arrêter de fonctionner quand :

- on diminue la température de consigne sur le régulateur,
- on arrête la filtration, ou quand on ferme la vanne 2 ou 3,
- on éteint le régulateur par une impulsion sur ,

3.4 Hivernage



L'hivernage est impératif sous peine de risque de casse du condenseur à cause du gel, ce cas n'est pas pris sous garantie.

Pour éviter d'endommager l'appareil avec de la condensation, ne pas le couvrir hermétiquement.

- mettre le régulateur en mode « veille » en appuyant 3 secondes sur ,
- ouvrir la vanne 1,
- fermer les vannes 2 et 3 et ouvrir les vannes 4 et 5 (si présentes),
- s'assurer qu'il n'y ait aucune circulation d'eau dans la pompe à chaleur,
- vidanger le condenseur à eau (**risque de gel**) en dévissant les deux raccords entrée et sortie eau de piscine sur l'arrière de la pompe à chaleur,
- dans le cas d'un hivernage complet de la piscine : revisser les deux raccords d'un tour pour éviter toute introduction de corps étranger dans le condenseur,
- dans le cas d'un hivernage uniquement sur la pompe à chaleur : ne pas revisser les raccords mais mettre 2 bouchons (fournis) sur les entrées et sorties d'eau du condenseur.

4. Entretien

4.1 Instructions de maintenance



Un entretien général de l'appareil est recommandé une fois par an, afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil et de maintenir ses performances, ainsi que de prévenir éventuellement certaines pannes.

Ces actions sont à la charge de l'utilisateur et doivent être réalisées par un technicien qualifié.

Ne pas utiliser de jet d'eau haute pression.

- veiller à ce qu'aucun corps étranger ne vienne obstruer la grille de ventilation.
- nettoyer l'évaporateur à l'aide d'un pinceau à poils souples et d'un jet d'eau douce (débrancher le câble d'alimentation), ne pas plier les ailettes métalliques,
- nettoyer l'extérieur de l'appareil, ne pas utiliser de produit à base de solvants, nous mettons à votre disposition en option un kit de nettoyage spécifique le PAC NET (voir §4.3),
- vérifier le bon écoulement des condensats lors du fonctionnement de l'appareil.
- contrôler le bon fonctionnement de la régulation,
- contrôler les organes électriques,
- vérifier le raccordement des masses métalliques à la Terre,
- vérifier le serrage et les connexions des câbles électriques et l'état de propreté du compartiment technique,

4.2 Recommandations complémentaires

liées à la directive des équipements sous pression (PED-97/23/CE)

4.2.1 Installation et maintenance

- il est interdit d'installer l'appareil à proximité de matériaux combustibles, ou d'une bouche de reprise d'air d'un bâtiment adjacent.
- pour certains appareils, il est impératif d'utiliser l'accessoire grille de protection si l'installation est située dans un lieu où l'accès n'est pas réglementé.
- pendant les phases d'installation, de dépannage, de maintenance, il est interdit d'utiliser les tuyauteries comme marche pied : sous la contrainte, la tuyauterie pourrait se rompre et le fluide frigorigène pourrait entraîner de graves brûlures.

- pendant la phase d'entretien de l'appareil, la composition et l'état du fluide caloporteur seront contrôlés, ainsi que l'absence de trace de fluide frigorigène.
- pendant le contrôle annuel d'étanchéité de l'appareil, conformément aux lois en vigueur, vérifier que les pressostats haute et basse pression sont raccordés correctement sur le circuit frigorifique et qu'ils coupent le circuit électrique en cas de déclenchement.
- pendant la phase de maintenance, s'assurer qu'il n'y a pas de traces de corrosion ou de taches d'huile autour des composants frigorifiques.
- avant toutes interventions sur le circuit frigorifique, il est impératif d'arrêter l'appareil et d'attendre quelques minutes avant la pose de capteurs de température ou de pressions, certains équipements comme le compresseur et les tuyauteries peuvent atteindre des températures supérieures à 100°C et des pressions élevées pouvant entraîner de graves brûlures.

4.2.2 Dépannage

- toute intervention de brasage devra être réalisée par des braseurs qualifiés
- le remplacement de tuyauteries ne pourra être réalisé qu'avec du tube cuivre conforme à la norme NF EN 12735-1.
- détection de fuites, cas de test sous pression :
 - ne jamais utiliser d'oxygène ou d'air sec, risques d'incendie ou d'explosion,
 - utiliser de l'azote déshydraté ou un mélange d'azote et de réfrigérant indiqué sur la plaque signalétique,
 - la pression du test coté basse et haute pression ne doit pas dépasser 42 bars.
- pour les tuyauteries du circuit haute pression réalisées avec du tube cuivre d'un diamètre = ou > à 1''5/8, un certificat §2.1 suivant la norme NF EN 10204 sera à demander au fournisseur et à conserver dans le dossier technique de l'installation.
- les informations techniques relatives aux exigences de sécurités des différentes directives appliquées, sont indiquées sur la plaque signalétique.
- **Toutes ces informations doivent être enregistrées sur la notice d'installation de l'appareil qui doit figurer dans le dossier technique de l'installation : modèle, code, numéro de série, TS maximum et minimum, PS, année de fabrication, marquage CE, adresse du fabricant, fluide frigorigène et poids, paramètres électriques, performances thermodynamique et acoustique.**

4.3 Accessoires disponibles

Dénomination	Représentation	Code article
PAC NET		WMA03491

4.4 Recyclage



Ce symbole signifie que votre appareil ne doit pas être jeté à la poubelle. Il fera l'objet d'une collecte sélective en vue de sa réutilisation, de son recyclage ou de sa valorisation. S'il contient des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement, celles-ci seront éliminées ou neutralisées.

Renseignez-vous auprès de votre revendeur sur les modalités de recyclage.

5. Résolution de problème

5.1 Affichages de la régulation

Affichage	Désignation	Cause	Solution	Acquittement
	Protection mode froid de l'échangeur	Température à l'intérieur du condenseur trop basse	Attendre que le condenseur remonte en température	Automatique
	Défaut température élevée sur échangeur à air en mode « froid »	Température sonde ST3 supérieure à 60 °C	si le défaut persiste, faire intervenir un technicien agréé	Automatique si température sonde ST3 inférieure à 45 °C

Affichage	Désignation	Cause	Solution	Acquittement
ERROR 03 : SECURITE CP	Défaut d'ordre de phase	1. non respect du câblage sur le bornier d'alimentation de l'appareil, 2. modification d'ordre des phases par le fournisseur d'électricité, 3. coupure d'alimentation momentanée d'une ou plusieurs phases	1. inverser les phases sur le bornier d'alimentation (appareil hors tension) 2, 3, 4. se rapprocher du fournisseur d'électricité pour savoir si modification a été apportée sur votre installation.	Par coupure d'alimentation électrique ou par une impulsion sur 
ERROR 04 : BP BASSE PRESS	Défaut basse pression du circuit frigorifique	Défaut de pression dans le circuit basse pression (si défaut persistant après acquittement)	Faire intervenir un technicien agréé	Automatique (si moins de 4 défauts par heure) ou impulsion sur 
ERROR 05 : HP HAUTE PRESS	Défaut haute pression du circuit frigorifique	1. émulsion d'air et d'eau passée dans l'appareil, 2. mauvais débit d'eau, 3. contrôleur de débit bloqué 4. échangeur encrassé	1. vérifier le circuit hydraulique piscine 2. augmenter le débit à l'aide du by-pass, vérifier que le filtre piscine n'est pas colmaté, 3. vérifier le contrôleur de débit 4. si le défaut persiste, faire intervenir un technicien agréé	Automatique (si moins de 4 défauts par heure) ou impulsion sur 
ERROR 06 : T°C COMPRES.	Défaut température refoulement compresseur	Température au refoulement compresseur trop élevée	faire intervenir un technicien agréé	Impulsion sur  3 secondes
ERROR 07 : ST1 ENTREE D'EAU	Défaut de sonde de régulation (ST1)	Sonde hors-service ou déconnectée (connecteur J2 de la platine A1)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur 
ERROR 08 : ST4 LIG. LIQUIDE	Défaut de sonde lié au débit d'eau (ST4)	Sonde hors-service ou déconnectée (connecteur J8 de la platine A1)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou automatique si le défaut disparaît
ERROR 09 : ST3 DEGIVRAGE	Défaut de sonde de dégivrage (ST3)	Sonde hors-service ou déconnectée (bornes 1-2 du connecteur J3 de la platine A2)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur 
ERROR 10 : ST2 ENTREE D'AIR	Défaut de sonde d'antigel (ST2)	Sonde hors-service ou déconnectée (bornes 3-4 du connecteur J3 de la platine A2)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur 
ERROR 11 : ST5 REFOUL. COMP	Défaut de sonde au refoulement compresseur (ST5)	Sonde hors-service ou déconnectée (connecteur J7 de la platine A1)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou automatique si le défaut disparaît.

Affichage	Désignation	Cause	Solution	Acquittement
ERROR 12 : COMUNICATION	Défaut de communication entre la carte principale A1 et la carte afficheur A2	1. mauvaise connexion entre les platines A1 et A2 2. défaut d'alimentation des cartes 3. cartes hors-services	1 et 2. vérifier les connexions (connecteurs J8 et J9, et J7 et J4-J5) 1, 2 et 3. si le défaut persiste, faire intervenir un technicien agréé	Par coupure d'alimentation électrique ou automatique si le défaut disparaît
ERROR 13 : VENTILATION	Défaut commande ventilation	Absence d'information sur la vitesse du ventilateur A3	faire intervenir un technicien agréé	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur 
ERROR 14 : COM. VENTIL	Défaut communication avec la carte ventilation A3	1. mauvaise connexion 2. défaut d'alimentation 3. mauvaise configuration 4. carte hors-service	1 et 2. vérifier les connexions 3. vérifier la position des switchs SW1 et SW2, et du pont JPC 1, 2, 3 et 4. si le défaut persiste, faire intervenir un technicien agréé	Par coupure d'alimentation électrique ou automatique si le défaut disparaît

5.2 Dysfonctionnement de l'appareil

Dysfonctionnement	Causes	Vérification/solution
L'appareil ne fonctionne pas	Aucun affichage	Vérifier la tension d'alimentation et le fusible F1
	La température du bassin est supérieure à la température de consigne	Augmenter la température de consigne
	Un message est inscrit sur l'écran	Vérifier la signification du message §5.1
	Absence ou mauvais débit d'eau	Contrôler le débit d'eau (by-pass, filtration)
L'appareil fonctionne mais l'eau ne monte pas en température	Temps de filtration insuffisant	Mettre la filtration en manuelle 24h/24 pour la montée en température
	Période d'utilisation non conforme	Vérifier si la température extérieure est conforme à la plage de fonctionnement (voir §1.3)
	La pompe à chaleur est sous dimensionnée	Vérifier les caractéristiques de la pompe à chaleur en fonction du bassin
	Le remplissage d'eau automatique du bassin est bloqué en position ouverte	Vérifier le bon fonctionnement du remplissage automatique
	La couverture isotherme n'est pas utilisée	Mettre la couverture isotherme
	L'évaporateur est encrassé	Nettoyer l'évaporateur (voir §4.1)
	L'appareil est mal implanté	L'appareil doit être installé en extérieur. Vérifier qu'il n'y ait pas d'obstacle à moins de 4 mètres face au soufflage, et à 0,50 mètre derrière la pompe à chaleur.
Le ventilateur tourne mais le compresseur s'arrête de temps en temps sans message d'erreur	La pompe à chaleur fait des cycles de dégivrage de temps en temps	Normal si la température extérieure est inférieure à 12 °C
	L'évaporateur est encrassé	Nettoyer l'évaporateur (voir §4.1)
La pompe à chaleur disjoncte	Le disjoncteur est sous, ou mal, dimensionné	Vérifier le disjoncteur (voir § 2.5.3)
	La section de câble est sous dimensionnée	Vérifier la section de câble (voir §2.5.3)
	La tension d'alimentation est trop faible	Faire appel à votre fournisseur d'électricité

5.3 FAQ

Est-il possible d'améliorer la montée en température ?	Pour améliorer l'efficacité de votre pompe à chaleur, il est recommandé de :	couvrir le bassin à l'aide d'une couverture (bâche à bulles, volet...), afin d'éviter les déperditions de chaleur
		profiter d'une période avec des températures extérieures douces (en moyenne > à 10 °C), afin d'assurer une montée en température plus aisée (celle-ci peut prendre plusieurs jours, et sa durée est variable selon les conditions climatiques et le dimensionnement de la pompe à chaleur)
		plus l'air ambiant est chaud, plus la pompe à chaleur sera efficace
		garder l'évaporateur propre
	Vérifier que le temps de filtration est suffisant	lors de la phase de montée en température, la circulation d'eau doit être en continu (24h/24) pour maintenir en température le long de la saison, passer à une circulation « automatique » d'au moins 12h/jour (plus ce temps sera long, plus la pompe à chaleur disposera d'une plage de fonctionnement suffisante pour chauffer)
	Mettre le point de consigne au maximum ne fera pas chauffer l'eau plus vite	
Pourquoi ma pompe à chaleur ne chauffe pas ?	au démarrage, l'appareil reste 3 minutes en « pause » avant de se mettre en route : vérifier si ce délai est écoulé	
	quand la température de consigne est atteinte, la pompe à chaleur s'arrête de chauffer : vérifier que la température de l'eau soit inférieure à la température de consigne (voir §3.2)	
	quand le débit d'eau est nul ou insuffisant, la pompe à chaleur s'arrête : vérifier que l'eau circule correctement dans la pompe à chaleur, et que les raccordements hydrauliques ont bien été réalisés	
	quand la température extérieure descend en dessous de -12 °C, la pompe à chaleur s'arrête : vérifier la température extérieure	
	il se peut que la pompe à chaleur ait détecté un défaut de fonctionnement : vérifier si un code est affiché sur l'écran, si tel est le cas, voir §5.1	
	Si ces points ont été vérifiés et que le problème persiste : contactez votre installateur	
Où doit être placé mon système de traitement d'eau par rapport au système de chauffage ?	Le système de traitement d'eau (chlorinateur, électrolyseur au sel, etc...) doit être installé de préférence en aval de la pompe à chaleur (voir implantation §2.4), et être compatible avec celle-ci (s'en assurer auprès du fabricant)	
Mon appareil évacue de l'eau : est-ce normal ?	Votre appareil évacue de l'eau, appelée condensats. Cette eau est l'humidité contenue dans l'air qui se condense au contact de certains organes froids dans la pompe à chaleur. Attention : votre appareil peut évacuer plusieurs litres d'eau par jour.	

6. Garanties

Principe

Sauf dispositions contraires, nous garantissons contractuellement le bon fonctionnement de nos produits neufs. Nous garantissons que nos produits correspondent à leurs spécificités techniques et sont exempts de défaut de matière ou de fabrication. En tout état de cause, la présente garantie est limitée, à notre convenance, soit à la remise en état ou l'échange par un produit neuf ou reconditionné, soit au remboursement des produits reconnus défectueux par nous. Les frais de port et d'expédition du produit réparé ou remplacé et livré à notre client sont à notre charge, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, déplacement et/ou de séjour engagés par nous à l'occasion des réparations opérées en dehors de la France Métropolitaine et à l'exclusion de tout versement de dommages et intérêts. Tout retour de produit doit être préalablement décidé et accepté par nous.

Aucun retour d'office sur l'initiative de notre client ne sera accepté. Plus spécialement, la garantie des pièces détachées ne pourra jouer qu'après analyse et expertise par notre société des pièces retournées puis décision de changement de ces pièces. En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer. Pour que la garantie soit acquise, notre client et l'utilisateur final s'engagent à respecter les paramètres de l'équilibre de l'eau de la piscine selon les critères suivants : pH : 6,8 < pH < 7,6 ; chlore libre : < 3,0 mg/L ; brome total : < 5,0 mg/L ; stabilisant (si utilisé) : < 75 mg/L ; métaux dissous totaux (fer, manganèse, cuivre, zinc...) : < 0,1 mg/L

Remarque : l'usage de l'eau d'un forage et/ou d'un puits est proscrit.

Limitations générales

La présente garantie ne joue pas pour les vices apparents, c'est à dire les défauts d'aspect visibles non déclarés par notre client lors de la livraison des produits. Sont également exclus les défauts ou détériorations provoqués par une inadéquation du produit au regard des besoins de l'utilisateur final, par l'usure normale, par une négligence, par une mauvaise installation ou une utilisation non conforme aux recommandations figurant sur la notice de l'appareil, par un entretien insuffisant et/ou un accident de manipulation, par un mauvais stockage, et/ou par les études, instructions et/ou spécifications émanant de notre client. Tous travaux de modification effectués sur les produits par notre client, par l'utilisateur final ou par un tiers mettent fin automatiquement à la garantie dans son intégralité. Il en est de même pour les cas où des pièces d'origines auraient été remplacées par des pièces qui ne sont pas vendues par nous. Notre client devra par ailleurs s'assurer de la compatibilité de nos produits avec les autres équipements du bassin auprès des différents fabricants concernés, ainsi que des règles d'installation et de mise en route à respecter pour le bon fonctionnement de l'ensemble du système. En cas de retour du produit en notre atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'utilisateur final, à l'exception de ceux mentionnés dans le paragraphe 2 du présent article. L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités. La présente garantie sera enfin exclue en cas de défaut ou retard de paiement du produit concerné par notre client.

Durée

La date déterminant le point de départ de la garantie contractuelle est celle figurant sur la facture de vente du produit neuf par notre client à l'utilisateur final. La facture est exigible et conditionne toute prise en charge sous garantie. A défaut, notre client supportera seul l'intégralité des conséquences dommageables pour notre société, pour toute réclamation d'utilisateur final au titre de la garantie contractuelle postérieure à sa date d'expiration. Les réparations et/ou remplacements effectués en exécution de la présente garantie n'auront en aucun cas pour effet d'en prolonger ou d'en renouveler la durée.

Dispositions particulières pour les systèmes de chauffage et de déshumidification

Sauf dispositions contraires, nous garantissons contractuellement le bon fonctionnement de nos produits neufs installés et mis en service par un installateur professionnel (hors installation via un kit rétrofit) pendant un délai de deux ans à compter de la date de la facture de vente du produit neuf par notre client à l'utilisateur final. Il est rappelé également que l'utilisateur final est tenu de faire procéder à un entretien régulier des produits par un professionnel habilité comme indiqué dans la notice du produit. Nous ne garantissons que les défauts de matières et de fabrication des produits reconnus par nous après examen par nos services techniques. En tout état de cause, la présente garantie ne s'applique pas aux dysfonctionnements et/ou dégradations liés à un facteur qui nous est étranger (mauvaise alimentation électrique, réglage du by-pass, mauvaise distribution d'air, mauvaise isolation du bâtiment, ponts thermiques, mauvais hivernage, etc....). L'échangeur des produits pompes à chaleur est quant à lui garanti 5 ans contre la corrosion.



Toutes les demandes de prise en garantie doivent être adressées à votre détaillant.

Nous vous recommandons de conserver votre facture d'achat pour toute assistance sur votre produit.

7. Enregistrement du produit

Enregistrez votre produit sur notre site Internet :

- soyez les premiers à être informés des nouveautés Zodiac et de nos promotions,
- aidez nous à améliorer sans cesse la qualité de nos produits.

Australia – New Zealand	www.zodiac.com.au
South Africa	www.zodiac.co.za
Europe and rest of the world	www.zodiac-poolcare.com

8. Déclaration de conformité

Z.P.C.E. déclare que les produits ou gammes ci-dessous :

Pompe à chaleur spécial piscines : Power Force 25-35

sont conformes aux dispositions :

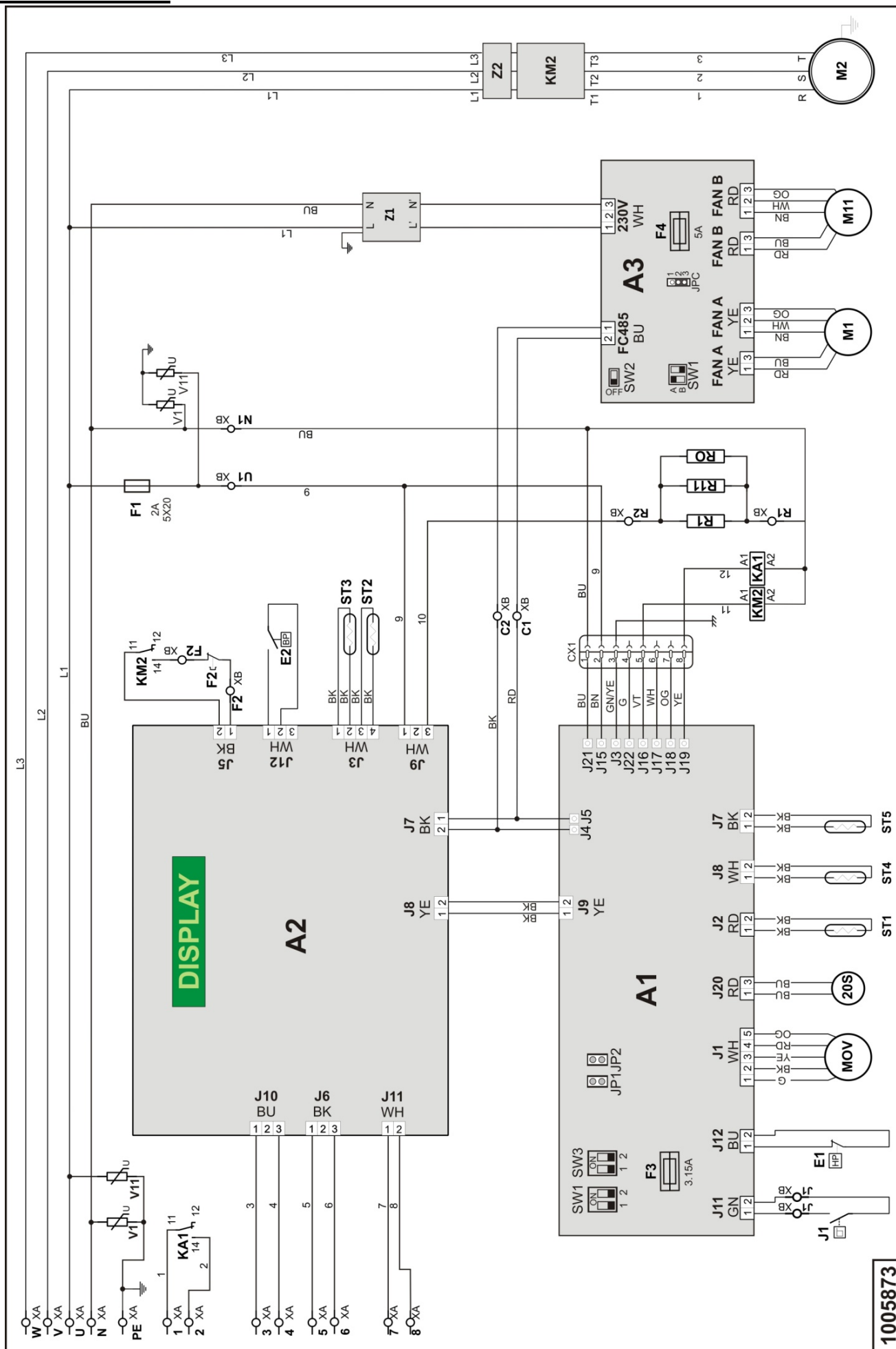
- **de la directive COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE 2004/108/CE**
- **de la directive BASSE TENSION 2006/95/CE**



[illegible]

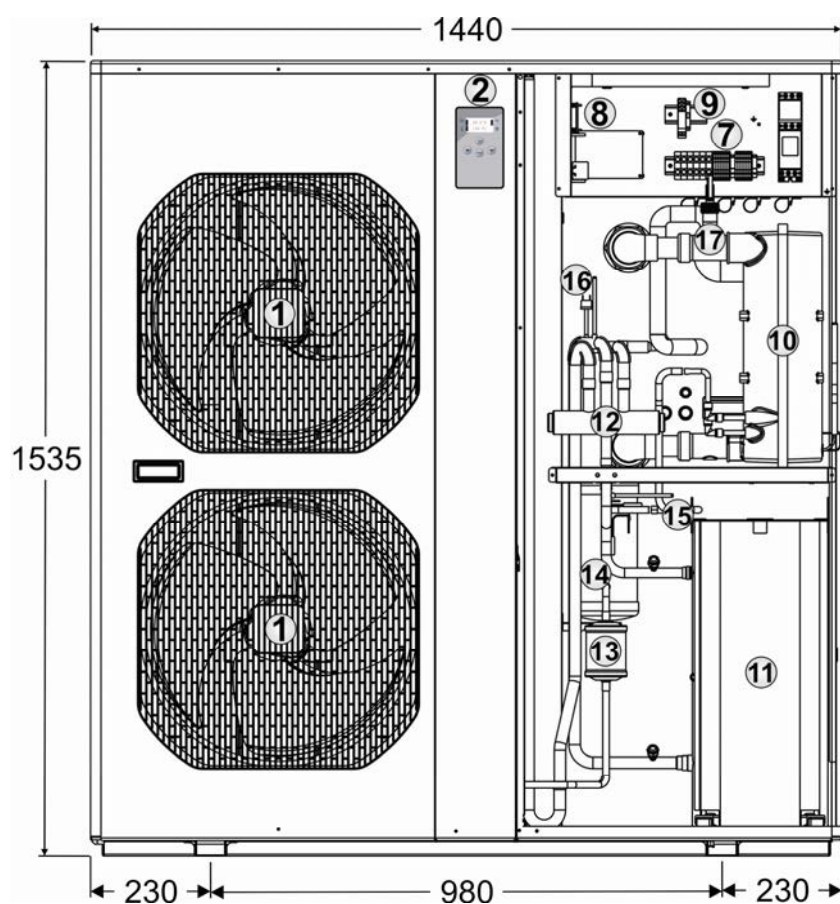
Schéma électrique

Power Force 25-35

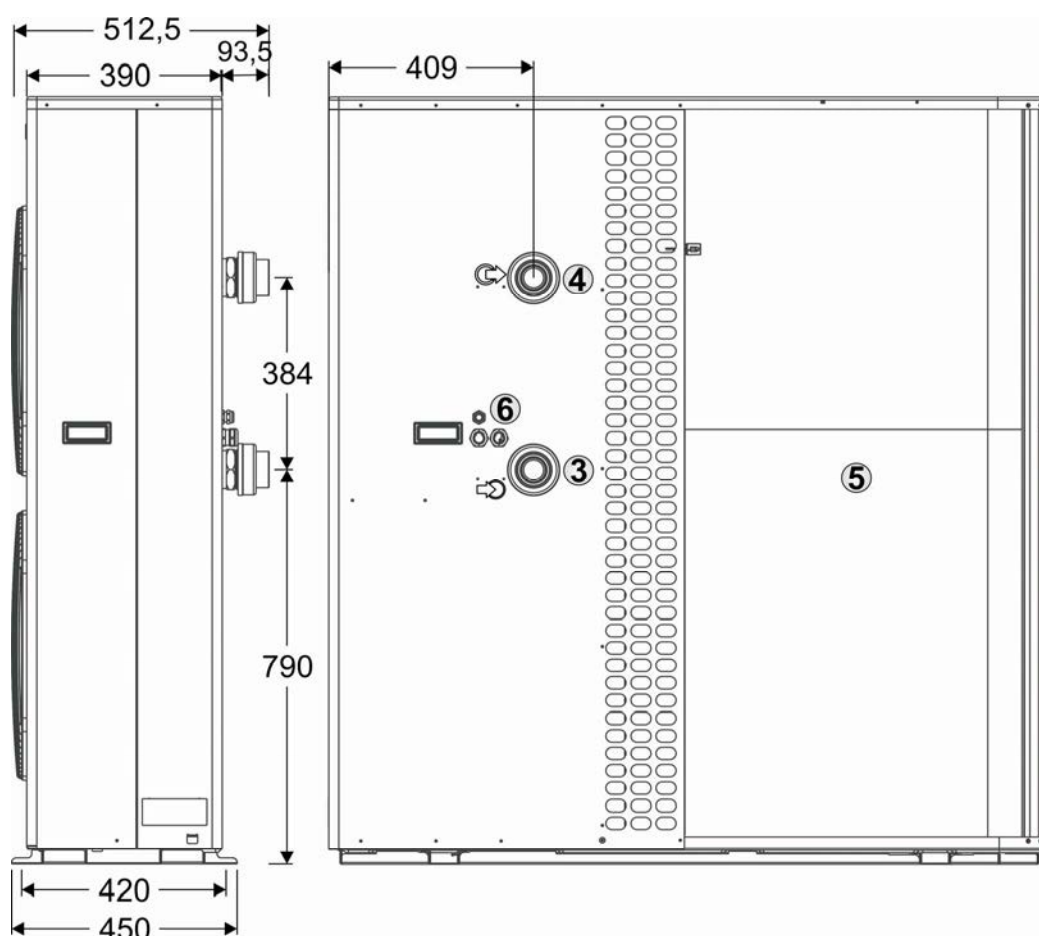


	Français
N-U-V-W	Alimentation (400V/3N/50Hz)
PE ()	Terre
1-2	Commande pompe (contact 8A maximum)
3-4	Commande réchauffeur électrique (contact 2A maximum)
5-6	Commande alarme (contact 2A maximum)
7-8	Commande à distance
20S	Bobine vanne 4 voies
A1	Carte électronique de régulation
A2	Carte électronique d'affichage
A3	Carte électronique de ventilation
E1	Pressostat haute pression
E2	Pressostat basse pression
F1	Fusible protection cartes électroniques
F2	Sécurité interne compresseur
F3	Fusible protection carte électronique de régulation A1
F4	Fusible protection carte électronique de ventilation A3
J1	Interrupteur de débit
KA1	Relais pompe
KM2	Démarrateur électronique
M1-M11	Moteur ventilateur
M2	Moteur compresseur
MOV	Détendeur
R0	Résistance carter compresseur
R1-R11	Résistance anti-gel condenseur
ST1	Sonde de régulation
ST2	Sonde anti-gel
ST3	Sonde de dégivrage
ST4	Sonde ligne liquide
ST5	Sonde refoulement compresseur
V1-V11	varistance
Z1-Z2	Filtre
BK	Noir
BN	Marron
BU	Bleu
GN/YE	Vert/jaune
OG	Orange
RD	Rouge
VT	Violet
WH	Blanc
YE	Jaune
G	Gris

Dimensions et description



①	Grille
②	Afficheur
③	Entrée d'eau de piscine Ø63
④	Sortie d'eau de piscine Ø63
⑤	Evaporateur
⑥	Presse-étoupe
⑦	Bornier d'alimentation
⑧	Carte électronique
⑨	Fusible F1
⑩	Condenseur
⑪	compresseur
⑫	Vanne 4 voies
⑬	Déshydrateur
⑭	Bouteille liquide
⑮	Pressostat HP
⑯	Pressostat BP
⑰	Contrôleur de débit



Power Force	Poids (Kg)
25-35	205

[illegible]

Plaque signalétique – Product name plate

www.zodiac-poolcare.com

Pour plus de renseignements, merci de contacter votre revendeur.
For further information, please contact your retailer.

Votre revendeur / your retailer